



Commune
d'AMPUS

Délibération N° 2021-016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le treize avril, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Maurice Michel située 61 avenue Paul Emile Victor 83111 AMPUS, sous la présidence de M. Raymond BORIO, Adjoint au Maire.
Présents : Mmes, MM. Hugues MARTIN, Aude ABIME, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Julie LUCCIONI, Michel MANISCALCO, Claire CANDELA, Christian CHILLI.
Excusées : Nadine MARION représentée par Roland NARDELLI
Virginie MICHEL représentée par Hugues MARTIN
Carmen FERNAGUT représentée par Hugues MARTIN
Absents : Roger MALAMAIRE et Fabien MICHEL

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 09 Nombre de Suffrages exprimés : 09
Pour : 09 Contre : 00 Abstention : 00

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE EXERCICE 2020

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection d'un président dans les séances où le compte administratif est débattu. Monsieur Raymond BORIO a été élu Président pour la délibération portant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal de la Commune.

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal de la Commune qui s'établit ainsi :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	911 929,55 €
Recettes	909 577,80 €
Résultat de l'exercice	- 2 351,75 €
Résultat N-1 reporté	76 773.84 €
Intégration eau/assainissement	155 590.85 €
Intégration CCAS	12 708.57 €
Résultat de clôture	242 721.51 €

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	650 665,24 €
Recettes	845 665,61 €
Résultat de l'exercice	195 000,37 €
Résultat N-1 reporté	- 340 066.27 €
Intégration eau/assainissement	27 747.96 €
Intégration CCAS	259.73 €
Résultat de clôture	- 117 058.21 €

RESULTAT TOTAL DE CLOTURE	125 663.30 €
----------------------------------	---------------------

Le Conseil Municipal, *hors la présence du Maire*, après en avoir délibéré, APPROUVE le compte administratif 2020 du budget principal de la Commune.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président de séance : Raymond BORIO, Adjoint au Maire

